

Programme de développement

Déclaration relative aux projets déposés au volet autochtone

Titre du projet : _____ (le « Projet »)

Société requérante: _____ (le « Requérant »)

Par les présentes, le Requérant représente et garantit ce qui suit :

- Il est majoritairement détenu et contrôlé par des Autochtones (Premières Nations, Inuit ou Métis); et
- Le Projet est sous le contrôle financier et créatif d'Autochtones.

Le Requérant comprend que Téléfilm Canada se fie sur cette déclaration afin de déterminer si le Projet est admissible au volet autochtone du programme de développement. Une déclaration fausse ou trompeuse sera considérée comme un cas de défaut par Téléfilm Canada et pourra résulter notamment en l'obligation de rembourser toutes sommes versées par Téléfilm Canada.

De plus, le Requérant comprend que l'information fournie dans cette déclaration sera utilisée par Téléfilm Canada afin de faire rapport sur les projets autochtones faisant partie de son portefeuille et à des fins promotionnelles.

Signature : _____

Nom du/ de la représentant-e du Requérant : _____

Titre :

Date :